

MEMO HABITAT III

*La place dans l'Eau dans Habitat III,
la conférence qui prépare le Nouvel Agenda Urbain (NUA)*

PRESENTATION D'HABITAT III	2
PARTICIPATION DE LA FRANCE A HABITAT III	3
Préparation en amont de la Conférence.....	3
Participation Française à Habitat III	3
LA PLACE DE L'EAU DANS HABITAT III.....	3
Réflexions Eau & Villes	3
L'eau dans les Documents et évènements Préparatoires	3
L'eau dans le projet de Nouvel Agenda Urbain	4
L'eau dans les side-event et les conférences.....	4
La Place de l'Eau dans le Rapport de la France : Extraits.....	6
MESSAGE DU PFE POUR HABITAT III.....	7

PRESENTATION D'HABITAT III

Nom : Habitat III

Réurrence : tous les 20 ans (Habitat I, Vancouver 1976 / Habitat II, Istanbul 1996)

Prochaine édition : Habitat III : 17 au 20 octobre 2016 à Quito

Thème : « le développement urbain durable : l'avenir de l'urbanisation ? »

Objectifs : Favoriser l'engagement mondial en faveur d'un Nouvel Agenda Urbain. Répondre aux enjeux de lutte contre la pauvreté et les inégalités, et identifier les nouveaux défis pour les 20 prochaines années

Organisateurs : Mis en place par l'Assemblée générale des Nations Unies et co-présidé par l'Équateur et la France.

Document de sortie : le **Nouvel Agenda Urbain** (NUA – New Urban Agenda), qui présentera des lignes directrices pour les programmes et les actions mises en œuvre en matière de développement urbain durable et décomposé en deux parties :

- La **déclaration de Quito** est un document politique résumant la vision commune et les engagements pris par l'ensemble des Etats membres.
 - Le **plan de Quito** pour la réalisation du Nouvel Agenda urbain en 3 parties : o **les engagements** pour transformer les villes; o **les moyens de mise en œuvre**, comprenant une structure de gouvernance de niveau national et local, une approche participative, des outils de planification à court et long terme, des moyens de financements de niveau local, national et international ; o **les modalités de suivi du NUA**, qui, sur la base de données fournies par les pays et autres partenaires, comporteront l'établissement de rapports réalisés par le SG des nations Unies et coordonnés par ONU Habitat
- Dernière version du draft : 10 septembre 2016 : [disponible ici](#)

Points de négociations :

- La question du Droit à la ville : de nombreux pays (ex : Inde) refusent de reconnaître un Droit à la ville, qui les obligerait à garantir un logement adéquat aux habitants des quartiers informels. Le projet actuel arrive à un compromis qui cite le Droit à ville comme reconnu par certains pays.
- Définition des « groupes vulnérables » : qui est concerné ?
- Questions de responsabilité et participation : les Etats signent la déclaration, alors que la mise en œuvre reposera essentiellement sur les gouvernements locaux et la société civile : quel rôle pour la gouvernance ? quelle place pour la décentralisation ?
- Question de suivi et révision, et notamment les rôles qui seront accordés à UN-Habitat dans ce processus, la place du Forum Mondial Urbain (qui se réunit tous les deux ans) et l'articulation du suivi de Nouvel Agenda Urbain avec le processus des ODD

En savoir plus :

- [Retour sur les Conférences Habitat I & II : Les grande lignes \(En anglais\)](#)
- [Qui sont les principaux acteurs d'Habitat III ? \(En anglais\)](#)
- [Retour sur les négociations du Draft \(En anglais\)](#)

PARTICIPATION DE LA FRANCE A HABITAT III

Préparation en amont de la Conférence

Le processus préparatoire de la Conférence Habitat III repose sur différents types de contributions qui structureront les débats officiels et la déclaration finale de la Conférence Habitat III :

- Rapports nationaux présentant la mise en œuvre de l'Agenda d'Habitat II et identifiant les nouveaux défis à relever. Le Rapport National France a été confié au ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE) et au ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité (MLETR), et coordonné par Mme Maryse Gautier
- Issue Papers / Documents de problématiques : la France a réagi aux Issue Papers par la publication de Commentaires France
- Policy Units / documents de politiques : la France a réagi par la publication de six notes thématiques.

Pour bâtir ces positions, les deux ministères en charge de la préparation de la Conférence Habitat III ont souhaité impliquer les acteurs dans la construction de la position française, à travers le Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT). Retrouvez l'ensemble des documents mentionnés sur : <http://www.pfvt.fr/fr/un-habitat-2016/la-france-et-habitat-iii>

Participation Française à Habitat III



Le Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT) est le coordinateur de la visibilité française lors de cet événement, et est en charge de l'animation du Pavillon France, conçu comme un espace multi-acteurs convivial, lieu privilégié de rencontres entre les acteurs français et les participants internationaux. Il a pour l'instant recensé 145 participants français parmi les 32 000 inscriptions à la conférence.

Retrouvez en pièce jointe l'excellent CR du PFVT ainsi que l'Excel qui partagent toutes les informations nécessaires pour préparer sa venue à Quito (*Analyse de la déclaration, Description des événements prévus à la conférence, Présentation du Pavillon France, Liste des participants français, ...*) Plus d'information auprès de : camille.le-jean@expertisefrance.fr

LA PLACE DE L'EAU DANS HABITAT III

Réflexions Eau & Villes

- [Une série de documents onusiens élaborés dans le cadre de la décade « Water and Cities »](#)
- [Le rapport « Water and cities, ensuring sustainable futures » de l'OCDE \(2015\)](#)
- [Notes de positionnement du UK Water Partnership \(2015\)](#)
- [IWA's Principles for water wise cities \(2015\)](#)

L'eau dans les Documents et événements Préparatoires

Contrairement à l'Agenda 2030 et à la COP21 qui avaient suscité une forte mobilisation de la communauté de l'eau, peu d'éléments Eau spécifiques à la préparation d'Habitat III sont disponibles.

Les principaux documents préparatoires ayant un focus Eau sont :

- "[Waters in the new urban agenda](#)" : un recto-verso qui a présenté en février 2016 une liste de 9 recommandations, coordonnée par le GWOPA, avec la participation de nombreux organismes dont l'ICLEI. Le Draft actuel du NUA reprend en grande partie ces propositions.
- Les [principes d'action de l'IWA pour des villes « Eau-responsables »](#), traduction de [Principles for Water-Wise Cities](#). Un travail important de synthèse des enjeux urbains liés à l'eau dans un monde en évolution rapide, officiellement endossé le 11 octobre à Brisbane par de nombreuses villes d'importance (dont Lyon pour la France, Amsterdam, Sydney, etc). Ce travail a été coordonné par l'IWA, l'Association mondiale des professionnels de l'eau dont l'ASTEE est le représentant en France

En prévision de la Conférence mondiale [Habitat III](#), un évènement préparatoire intitulé « Water and Climate Change Adaptation Strategies in Megacities » a également été organisé le 15 juin par l'UNESCO.

L'eau dans le projet de Nouvel Agenda Urbain

Alors que l'eau était peu présente dans les Issues Papers (n'apparaissant de manière prééminente que dans celui sur « Urban Infrastructure and Basic Services and Urban Ecosystems and Resource Management »), elle est assez présente dans le projet actuel de la Déclaration Finale.

Dans le projet actuel qui fait 22 pages, on retrouve 28 occurrences pour le mot « water », et 8 occurrences pour « Sanitation ». *A titre de comparaison on a : 30 « energy », 30 « transport », 20 « waste ».*

La Déclaration actuelle reconnaît les Droits à l'eau et à l'assainissement, préconise la protection et la restauration des milieux aquatiques, et reconnaît l'importance d'une gestion et planification intégrée de la ressource en eau.

Elle vise à promouvoir la conservation et une utilisation durable de l'eau dans les zones urbaines, péri-urbains et rurales, à réduire et traiter les eaux usées, minimiser les pertes en eau, promouvoir le re-use, augmenter les stockages, mieux gérer les STORM WATER POUR augmenter la sûreté vis-à-vis des catastrophes liés à l'eau les rétentions et les recharges en eau, en prenant compte du cycle de l'eau.

Elle recommande une gestion intégrée des différents secteurs, qui puisse sortir de la logique de silo.

Elle appelle à des investissements adéquats qui permettent des services et infrastructures durables pour l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

Elle rappelle l'importance du renforcement de capacité par une gestion et maintenance durable des infrastructures.

L'eau dans les side-event et les conférences

Retrouvez ici : [le programme de la conférence](#)

Liste des évènements sur l'eau ou l'assainissement auxquels participent les membres du PFE :

- NETWORKING : **“Facing Global Environmental and Social Challenges ? »** Organisateur : Veolia avec AdP – Villes en développement, FNAU , IAU IDF, CGLU, Aquafed ou ISWA Représentant Ville Latino Américaine (tbc). 17 October, 2.p.m – 4.p.m, Casa de la cultura - R6
- EVENEMENT : **«Water, megacities and global Change : Portraits of 15 Emblematic Cities of the World”** , par ARCEAU et UNESCO. 18 October, 10:00 a.m. -10:45 a.m., Casa de la cultura - Urban Library,
- EVENEMENT: **“Sharing multidisciplinary good practices in building sustainable cities”**, par ARCEAU et UNESCO. 19 October, 2:30 p.m. -4:30 p.m., Pavillon des Nations unies Room A
- PAVILLON FRANCE : **“La coopération multi-acteurs au service de la résilience des villes face au changement climatique: l'exemple des villes côtières face aux risques liés à l'eau »**, organisé par le Comité 21 et le Club France avec la participation du PFE /CNRS. 20 October, 1 p.m. – 2 p.m, Pavillon France

Autres évènements sur l'eau ou l'assainissement identifiés :

- SIDE EVENT : **« Resilience within Water Systems: The Quest for Strategies and Innovations in the Anthropocene”**. The University of Tokyo Institutes for Advanced Study (UTIAS) Integrated Research System for Sustainability Science (IR3S). 17 October, 8:00 a.m.-9:00 a.m., Casa de la cultura - R12
- NETWORKING EVENT : **“Inclusive cities: community-driven solutions to urban risk management”** par American Red Cross International Services. Red Cross, World Bank. 17 October, 04:30 PM-6:30 PM – R7
- SIDE EVENT : **« Water integrated in city planning for sustainable development”**. Organisateur IWA. 18 October, 8:00 a.m.-8:45 p.m., Urban Future
- SIDE EVENT : **“Implementation of Resilient Urban Water Strategies”**. Organisateur : Columbia University, Graduate School of Architecture, Planning, and Preservation (GSAPP)- Urban Design Programme. 18 October, 9:30 a.m.-10:30 a.m., Casa de la cultura - R8
- SIDE EVENT : **« Urban Dignity: Equal Access to Sanitation and Hygiene in Public Spaces”**. Organisateur : Water Supply and Sanitation Collaborative Council (WSSCC). 18 October, 12:30 p.m.-1:30 p.m., R8
- SIDE EVENT : **« Beyond Basic Services : rethinking the values, functions and Management of “Waters” in our cities”**. Organisateur : UN-Habitat & United Nations University, University of Tokyo & GWP ; 18 October, 2:30 p.m.-4 p.m., One UN Pavilion - RoomA
- SIDE EVENT : **“Connecting cities with nature: Ensuring water supply for cities through a collective action that enhances green infrastructure”**. Organisateur: Coca-Cola Ecuador. 19 October, 12:30 p.m.-1:30 p.m., Casa de la cultura - R13
- NETWORKING EVENT : **“Intersections: bringing together necessary elements for inclusive, sustainable sanitation strategies in cities”**. Organisateur : Global Communities. 19 October, 04:30 PM-6:30 PM – R17
- SIDE EVENT : **“It's all about water to sustain an urban future”**. Organisateur : World Water Council (WWC). 20 October, 12:30 p.m.-1:30 p.m., Casa de la cultura - R7

La Place de l'Eau dans le Rapport de la France : Extraits

« Selon le rapport national, la France ne connaît pas d'enjeux majeurs pour l'eau potable en termes quantitatifs grâce à une pluviométrie et un stock d'eaux souterraines suffisants. En revanche, les enjeux se posent en termes qualitatifs dans certaines régions où les rejets d'eaux usées ont un impact sur le milieu naturel et par conséquent sur la qualité des ressources en eaux. L'environnement législatif et réglementaire donne désormais un cadre bien structuré aux programmes destinés à protéger la qualité des eaux de consommation humaine. Les villes portent une large responsabilité, partagée néanmoins avec le secteur agricole et industriel. En effet, les choix d'urbanisation doivent contribuer à réduire l'impact sur les écosystèmes, limiter les surfaces imperméabilisées, et gérer les risques d'inondation. »

« L'assainissement collectif en France couvre 81 % de la population, les autres 19 %, essentiellement situés dans des communes de moins de 2000 habitants, sont traités par des systèmes spécifiques. Ses stations de traitement atteignent un très bon niveau de performances. Ainsi, la France est parmi les meilleurs pays européens en matière de qualité physico-chimique des rivières »

DEFI POUR L'EAU POTABLE

- un bouleversement des écosystèmes, en particulier ceux liés à des milieux aquatiques :
- une concentration de la pollution menaçant l'équilibre de la qualité de la ressource en eau (augmentation de la consommation d'eau potable et d'eau usée rejetée, imperméabilisation des sols),
- une augmentation des risques d'inondations (modification des cours d'eaux, suppression des zones inondables, utilisation des sols perméables pour l'urbanisation) accentuée par le changement climatique,
- une incidence sur l'état hydrique des sols (assèchement des sols) et à plus grande échelle, une modification du cycle de l'eau où déjà naturellement il n'y a que seulement 25 % des précipitations qui s'infiltrent.

DEFIS POUR L'ASSAINISSEMENT :

- Pour un paramètre comme la pollution organique, indicateur de rejets d'eaux résiduaires urbaines, seuls à 2 à 3 % de nos 4 800 points de mesures en rivière ne respectent pas l'objectif de qualité du milieu. Toutefois, en cas de pluie, nos réseaux d'assainissement déversent encore trop d'eaux brutes non traitées dans les rivières ou les eaux littorales. Les zones de baignade et de conchyliculture sont souvent les premières à pâtir de ces dysfonctionnements

PROCHAINS ENJEUX que les villes auront à intégrer dans leurs politiques de développement :

- gérer durablement les ressources en eau,
- préserver les écosystèmes aquatiques, les eaux souterraines de toute pollution,
- approvisionner la population en eau potable de bonne qualité,
- limiter les rejets polluants de toute nature,
- planifier et programmer sa gestion, et associer les usagers.



Les membres du PFE s'accordent sur la nécessaire cohérence entre les différents processus onusiens. Le projet actuel de déclaration d'Habitat III (le nouvel Agenda Urbain – NUA) confirme l'engagement des Etats-membres aux principaux textes onusiens : Agenda 2030, Accord de Paris pour le Climat, Plan d'action d'Addis-Abeba pour les financements, le Cadre de Sendai sur les risques, le SAMOA, le Programme d'Istanbul pour les PMA, et le Programme de Vienne pour les pays sans littoraux. Le Partenariat Français pour l'Eau approuve cette démarche, et souhaite que celle-ci soit renforcée dans le contenu de la déclaration, en particulier pour les ODD et le Climat.

La future déclaration d'Habitat III doit en conséquence clairement se donner les moyens de respecter les ambitions fixées par la **Résolution sur les Objectifs de Développement Durable**. En effet, en ce qui concerne les villes, L'Agenda 2030 insiste particulièrement sur la nécessité de permettre l'accès à tous à un logement avec des services de base adéquat (eau, assainissement ...), de réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion des déchets, et de promouvoir des modes de consommation et de production durables.

De nombreux Objectifs et cibles concernant l'eau et les villes, **une cohérence entre les indicateurs de suivi des Objectifs Développement Durable et le dispositif de suivi de la Déclaration d'Habitat III est nécessaire**. Le rapportage des deux Agendas devra être réalisé dans une démarche de cohérence. Pour l'instant, si le projet de Déclaration d'Habitat III précise bien qu'un suivi existera au niveau mondial, aucune mention n'est faite des actions nécessaires au niveau local. Le Nouvel Agenda Urbain pourrait inclure un appel clair à toutes les villes à adopter les cibles et indicateurs des ODD, et de mettre en place des mécanismes locaux de suivi pour alimenter les statistiques nationales.

Habitat III se doit également d'être un cadre qui permette de répondre aux enjeux de **l'Accord de Paris sur le climat de la COP 21**. En effet, les pays se sont engagés à mettre en place des mesures d'adaptation et d'atténuation au changement climatique ; les villes jouent un rôle clé dans ce domaine. Il est donc important qu'Habitat III prenne en compte la question des villes résilientes face au changement climatique et permette de donner un aperçu des avancées, solutions et moyens de mises en œuvre développés par les villes, dont l'eau fait clairement partie. Si les questions climatiques sont bien présentes dans la Déclaration, on peut néanmoins remarquer qu'aucune mention n'est faite des Contributions Nationales des Pays à la COP (NDC). Or ces engagements volontaires pris par les Etats lors de la COP 21 (INDC) en matière d'adaptation citent à 93% des actions liées à l'eau.

La déclaration d'Habitat III devra donc faciliter la mise en œuvre de ces engagements en ce qui concerne les villes et l'eau. La question du financement pour les enjeux climatiques est fondamentale, et les villes doivent pouvoir disposer de moyens conséquents, à travers des fonds internationaux (Fonds verts par exemple) ou par des mécanismes qui leur soient propres. Il est intéressant de rappeler que certaines villes ont choisi de contribuer au financement du Fonds Vert, et se sont fortement mobilisées au sein du volet « Villes » du Lima to Paris Action Agenda, en présentant une série d'action et d'engagement, qui pourrait venir alimenter le processus d'Habitat III. Un exemple de ces engagements est [l'Alliance des mégapoles pour l'eau et le climat](#), initiative d'ARCEAU et de l'UNESCO, et porté aujourd'hui politiquement par le SIAAP.

Le Nouvel Agenda Urbain devra mettre l'accent sur l'importance des contributions des Pays et des villes à la lutte au changement climatique, et au rôle-clé des villes. Il pourrait également appeler des mécanismes de financements renforcés pour des villes basses en carbone et résiliente au changement climatique.

Le **Cadre d'action de Sendai** pour la Réduction des risques de Catastrophe adopté en mars 2015 est également un autre cadre onusien qui fixe des orientations « risques et catastrophes » à prendre en compte dans la définition de villes résilientes et donc dans la Déclaration de Habitat III.

Au-delà des grands cadres onusiens rappelés ci-dessus, et après lecture des différentes notes de positions du PFVT, il est rassurant de voir que les acteurs réunis au sein du PFVT et du PFE-ASTEE s'accordent sur les grandes orientations en matière de ville durable, notamment :

- renforcer la capacité et la complémentarité des gouvernements nationaux et locaux et agir selon l'échelle appropriée,
- affirmer l'accès aux services pour tous,
- promouvoir la sobriété dans l'utilisation des ressources (énergie, eau, matières premières),
- planifier intelligemment pour anticiper les besoins et évolutions
- permettre des financements favorables au développement - partager les informations avec l'ensemble des acteurs.